

Victimes de violences : quels parcours de vie et d'accompagnement ?

L'enquête suivante est réalisée en partenariat entre la Ville de Rennes et le Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de l'Université Rennes 2.

En vue d'améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles, les objectifs de cette enquête sont :

- d'identifier et de décrire la diversité des situations de violence(s) subie(s) ;
- de révéler les parcours de prise en charge (ou de non prise en charge) sur les plans judiciaire, médical, social et/ou psychologique ;
- de déterminer les attentes et les besoins des victimes de violence(s) en vue d'orienter l'action publique.

Cette enquête s'adresse à toute personne majeure ayant été victime de violence(s) sexiste(s), sexuelle(s) et/ou conjugale(s). Nous ciblons exclusivement les violences subies après 15 ans. De fait, l'inceste et la pédocriminalité et la prise en charge de leurs victimes représentent un vaste sujet qui mériterait une étude spécifique et complémentaire.

Ce questionnaire contient des énoncés explicites pouvant affecter un public sensible. Il est bien sûr possible d'abandonner à tout moment le questionnaire, si vous en ressentez le besoin : en cas d'abandon, vos données ne seront pas enregistrées.

Le questionnaire est anonyme et confidentiel. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir une restitution concernant l'ensemble des données de l'enquête. Un retour précis sur votre questionnaire n'est pas possible, du fait de l'anonymat et du recueil important des données.

Durée approximative : 15-20 minutes.

Pour toute question ou information supplémentaire, et pour connaître les modalités d'accès aux résultats, vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante :

enquete.villederennes@gmail.com.

Merci pour votre participation !

***Obligatoire**

1. J'ai pris connaissance des éléments informatifs ci-dessus, des garanties d'anonymat des données et, compte-tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à cette recherche *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Vos données personnelles (1)

2. Veuillez indiquer votre genre *

Une seule réponse possible.

- Femme
- Homme
- Non-binaire
- Je ne souhaite pas le préciser
- Autre : _____

3. Veuillez indiquer votre âge (chiffres seulement) *

4. Quelle est votre situation professionnelle actuelle ? *

Une seule réponse possible.

- Sans emploi
- Etudiant.e
- Ouvrier.e et/ou employé.e
- Cadre et/ou profession intellectuelle
- Profession libérale (auto et micro-entrepreneariat compris)
- Retraité.e
- Autre : _____

5. Quel est votre niveau d'études ? *

Une seule réponse possible.

- Sans diplôme
- Brevet
- BAC
- BAC +2
- BAC +3
- BAC +4
- BAC +5
- Doctorat ou autre diplôme supérieur au BAC +5
- Autre : _____

6. Quelle est votre situation conjugale actuelle ? *

Une seule réponse possible.

- Célibataire
- En couple
- En concubinage
- Pacsé.e
- Marié.e
- Divorcé.e
- En instance de séparation / divorce
- Veuf.ve
- Autre : _____

7. Si vous êtes séparé.e / divorcé.e ou en instance de séparation / divorce, vivez-vous toujours avec votre ex-conjoint.e ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

8. Avez-vous des enfants ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

9. Si oui, combien d'enfants ?

10. Quelles sont vos conditions actuelles de logement ? *

Une seule réponse possible.

- Je suis propriétaire du logement dans lequel j'habite *Passer à la question 14*
- Je suis locataire du logement dans lequel j'habite *Passer à la question 14*
- Je suis en colocation dans mon logement *Passer à la question 14*
- Je suis étudiant.e et en logement CROUS *Passer à la question 14*
- Je suis sans domicile fixe et/ou hébergé.e *Passer à la question 11*
- Autre : _____

Passer à la question 14

Vos données personnelles (1.a)

11. Si vous êtes sans domicile fixe et/ou hébergé.e, quelles sont vos conditions de logement actuelles ? *

Une seule réponse possible.

- Je vis dans la rue
- Je suis hébergé.e par des proches
- Je suis en hébergement d'urgence
- Je suis dans un foyer d'hébergement
- Autre : _____

12. Depuis combien de temps vivez-vous dans cette situation ? *

Une seule réponse possible.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Entre 1 et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'un an

13. Combien de temps cette situation est-elle censée durer ? *

Une seule réponse possible.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Entre 1 et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'un an
- Je ne sais pas

Vos données personnelles (2)

14. Etes-vous exilé.e, réfugié.e, demandeur.euse d'asile ou en instance de naturalisation en France ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

15. Si oui, depuis combien de temps êtes-vous arrivé.e en France ?

Une seule réponse possible.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Quelques mois
- Entre 1 et 2 ans
- Plus de 2 ans

16. Veuillez indiquer votre lieu de vie (numéro de département) *

17. Si vous habitez dans le 35 (Ille-et-Vilaine), habitez-vous sur le territoire de Rennes Métropole (ville et alentours) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

**Violences
sexistes
(1)**

De quoi parle-t-on ?

Définition 1 : Le comportement à caractère sexiste désigne une attitude de discrimination fondée sur la notion de genre.

Définition 2 : Les violences (ou outrages) sexistes relèvent de propos ou de comportements à connotation sexuelle ou sexiste portant atteinte à la victime en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, et qui créent une situation intimidante, hostile ou offensante.

Exemple : Etre sifflée, insultée ou "draguée lourdement" dans la rue parce qu'on est une femme est une violence sexiste.

Dans cette partie, vous serez questionné.e sur différentes formes de violences sexistes :

- Remarques gênantes et/ou insultes à caractère sexiste et/ou sexuel
- Harcèlement moral à caractère sexiste (hors harcèlement sexuel)
- Violences physiques à caractère sexiste (hors cadres sexuel et conjugal)

Pour plus d'informations sur le plan légal : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34550>

18. Pensez-vous avoir été victime, au cours de votre vie, de violence(s) sexiste(s) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non *Passer à la question 43*

19. Si oui, pouvez-vous indiquer à quelle(s) période(s) avez-vous été victime de violence(s) sexiste(s) ?

Une seule réponse possible.

- Avant mes 15 ans *Passer à la section 6 (Violences sexistes : AVANT 15 ANS).*
 Après mes 15 ans *Passer à la question 20*
 Avant ET après mes 15 ans *Passer à la question 20*

L'enquête actuelle ne peut malheureusement pas traiter les questions relatives aux violences faites aux mineur.e.s. Nous ciblons exclusivement les violences subies après 15 ans. De fait, l'inceste et la pédocriminalité et la prise en charge de leurs victimes représentent un vaste sujet qui mériterait une étude spécifique et complémentaire.

Il s'agit pourtant d'un sujet crucial et nous espérons à l'avenir traiter également ces questions spécifiques.

VEUILLEZ CLIQUER SUR "SUIVANT" POUR PASSER AUX QUESTIONS SUIVANTES.

Pour les personnes ayant été (ou étant) victimes ou témoins de violences d'inceste et de pédocriminalité, nous vous conseillons ces différents numéros d'informations et d'orientation dédiés à ces questions :

--> Le 119 (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger), gratuit 24h/24 ; <http://www.allo119.gouv.fr>

--> 3919 (Violences Femmes Info) ; <https://www.solidaritefemmes.org/>

--> 116 006 (France Victimes) ; <https://www.france-victimes.fr/>

--> 32 24 depuis un téléphone fixe ou 01 44 93 30 74 depuis un portable (Fil Santé Jeunes) ; <http://www.filsantejeunes.com>

--> 0808 807 700 (Jeunes Violence Ecoute) ; <http://www.jeunesviolencesecoute.fr>

--> 0 800 08 11 11 (Mouvement Français pour le Planning Familial) ; <http://www.planning-familial.org/ouverture.php>

--> 02 99 54 44 88 (Numéro départemental dédié aux violences conjugales et intrafamiliales), 24h/24, 7 jours sur 7

Pour plus d'informations sur les associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

--> Les associations nationales : https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles#les_associations_nationales1

--> Trouver une association d'aide aux victimes près de chez vous : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/associations>

Pour signaler en ligne les violences dont vous avez été victime et/ou témoin :

--> <https://www.service-public.fr/cmi>

Violences
sexistes :
AVANT 15
ANS

Passer à la question 43

Violences sexistes (2) :
Remarques gênantes et/ou
insultes à caractère sexiste
et/ou sexuel

Exemple : Lorsqu'une femme est sifflée, interpellée sur son physique, "draguée lourdement" et/ou insultée dans la rue par un homme est une violence sexiste.

20. Avez-vous été victime de remarque(s) gênante(s) et/ou insulte(s) à caractère sexiste et/ou sexuel ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 26*

Violences sexistes (2) : Remarques gênantes et/ou insultes à caractère sexiste et/ou sexuel

21. Combien de fois avez-vous été victime de ce type de violence(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois et +

22. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille
- Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]
- A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures
- Au travail
- Dans la rue et/ou dans les transports en commun
- Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]
- Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

23. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche
- Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e
- Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche
- Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine
- Un.e inconnu.e

24. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la remarque et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la remarque / insulte en étant en colère
- J'ai répondu à la remarque / insulte de façon calme et/ou ironique

Autre : _____

25. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) sexiste(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

**Violences sexistes
(3) : Harcèlement
moral à caractère
sexiste (hors
harcèlement sexuel)**

De quoi parle-t-on ?

Définition 1 : Le comportement à caractère sexiste désigne une attitude de discrimination fondée sur la notion de genre.

Définition 2 : Le harcèlement moral désigne des agissements (propos et/ou comportements) répétés dans la durée portant atteinte à la dignité de la victime, entraînant une altération de sa santé physique et/ou mentale et créant une situation intimidante et hostile.

Ici, nous nous intéressons au harcèlement moral à caractère sexiste, à savoir des propos et/ou comportements répétés et discriminatoires, en rapport avec le genre, dont vous avez peut-être été victime.

Exemple : propos rabaissants et réguliers au travail ("Tu ne peux pas faire ça, tu n'es qu'une femme" ; "Tu es nulle, va plutôt faire la vaisselle", "Pour avoir ce poste, tu as sûrement couché avec le patron").

Les questions relatives au harcèlement sexuel et aux violences psychologiques dans le couple seront abordées par la suite.

Pour plus d'informations sur le plan légal : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2354>

26. Avez-vous été victime de harcèlement moral à caractère sexiste (hors harcèlement sexuel) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non *Passer à la question 33*

Violences sexistes (3) : Harcèlement moral à caractère sexiste (hors harcèlement sexuel)

27. Combien de fois avez-vous été victime de ce type de violence(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
 2 fois
 3 fois et +

28. Combien de temps avez-vous subi du harcèlement moral à caractère sexiste ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins d'une semaine
 Moins d'un mois
 Plusieurs mois
 Plusieurs années

29. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille
 Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]
 A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures
 Au travail
 Dans la rue et/ou dans les transports en commun
 Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]
 Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

30. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche
- Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e
- Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche
- Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine
- Un.e inconnu.e

31. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré les remarques et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu aux remarques en étant en colère
- J'ai répondu aux remarques de façon calme et/ou ironique

Autre : _____

32. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) sexiste(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

Violences
sexistes (4) :
Violences
physiques à
caractère sexiste
(hors cadres
sexuel et
conjugal)

De quoi parle-t-on ?

Parmi les violences sexistes, on retrouve également les violences physiques à caractère sexiste, qui relèvent d'agressions physiques tels que des coups, des blessures ou encore des bousculades volontaires, en raison du genre de la victime et/ou de son orientation sexuelle, portant atteinte à son intégrité physique et psychique.

Exemple : Une femme qui est poussée et/ou frappée parce qu'elle a refusé de donner son numéro de téléphone à un inconnu dans la rue.

Ici, nous nous intéressons aux agressions physiques qui ne sont ni des violences sexuelles ni des violences physiques dans le couple. Ces différentes formes de violences seront abordées par la suite.

33. Avez-vous été victime de violence(s) physique(s) à caractère sexiste (hors cadres sexuel et conjugal) ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non *Passer à la question 39*

Violences sexistes (4) Violences physiques à caractère sexiste (hors cadres sexuel et conjugal)

34. Combien de fois avez-vous été victime de ce type de violence(s) ? *

Une seule réponse possible.

1 fois

2 fois

3 fois et +

35. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille

Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]

A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures

Au travail

Dans la rue et/ou dans les transports en commun

Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]

Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

36. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche
- Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e
- Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche
- Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine
- Un.e inconnu.e

37. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat
- Je suis allé.e à l'hôpital et/ou voir un médecin

Autre : _____

38. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) sexiste(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

Violences sexistes (5)

39. Pensez-vous que la (ou les) violence(s) sexiste(s) que vous avez subie(s) a (ont) eu des conséquences négatives dans les domaines de votre vie suivants ? *

Plusieurs réponses possibles.

	1- Non, pas du tout	2	3	4- Oui, absolument
Votre santé physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre santé mentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie familiale [parent(s), conjoint(e), enfant(s)]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations amicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie professionnelle [relations au travail, efficacité, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie sociale [activités de loisirs, associatives, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

40. Après avoir pris conscience d'avoir été victime de violence(s) sexiste(s), quel(s) comportement(s) avez-vous adopté(s) ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbé.e plus que ça
- J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence
- Je me suis isolé.e et pris de la distance avec mes proches
- J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail
- J'en ai parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en ai parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'ai entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me suis tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'ai appelé un numéro dédié pour en parler
- J'ai porté plainte
- Autre : _____

41. Si vous aviez pu agir autrement lorsque vous avez pris conscience d'avoir été victime de violence(s) sexiste(s), quel(s) type(s) de comportement(s) auriez-vous préféré adopter ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Je n'aurais pas agi autrement
- J'en aurais parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en aurais parlé à un (ou des) professionnels de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'aurais entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me serais tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'aurais appelé un numéro dédié pour en parler
- J'aurais porté plainte

Autre : _____

42. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous raconter votre (ou vos) expérience(s) personnelle(s)

Violences sexuelles (1)

De quoi parle-t-on ?

Définition : Les violences sexuelles désignent tout acte sexuel commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, portant atteinte aux droits fondamentaux de la personne victime, notamment à son intégrité physique et psychique.

Elles recouvrent diverses formes, dont :

- Harcèlement sexuel : propos et/ou comportements répétés dans la durée à connotation sexuelle imposés par autrui ou encore pression grave (même non répétée) d'obtenir un acte sexuel au profit de l'auteur.e des faits ou d'un tiers
Exemple : Recevoir de la part d'un collègue de travail des propositions sexuelles répétées ("Contre un petit massage, je fais ton travail à ta place" ; "Tu es libre ce soir pour un moment câlin ?") ou des gestes et commentaires déplacés sur son physique ("C'est quoi tes mensurations ?" ; "mains baladeuses").

- Agression sexuelle : acte imposé par autrui d'ordre sexuel sans pénétration, sur une zone intime (bouche, fesses, cuisses, poitrine, sexe, etc...)

Exemple : main aux fesses ou sur les seins, baiser forcé sur la bouche, attouchements sur le sexe...

- Viol : acte de pénétration sexuelle imposé par autrui, la pénétration pouvant être buccale (bouche), vaginale (sexe) et anale (anus), et effectuée par le sexe de l'auteur.e, ses doigts ou un objet.

Les violences sexuelles sont des actes imposés par l'auteur.e et non-consentis par la victime.

Pour rappel : dans le cadre d'une relation sexuelle, le consentement doit être mutuel et réciproque. Le refus d'un acte sexuel (ou le non consentement) peut être exprimé par des paroles, des silences, des attitudes ou des écrits. Le silence ne vaut pas acceptation. Le consentement est également temporaire : on peut vouloir un acte sexuel puis changer d'avis. Aussi, il n'y a pas consentement quand on n'est pas en mesure de le donner consciemment (alcool, drogue, etc) et quand on est soumis à une contrainte morale (pression psychologique).

Ici, nous nous intéressons aux trois formes de violences sexuelles citées ci-dessus, en dehors du cadre conjugal. Comme l'enquête ne peut pas être tout-à-fait exhaustive, si vous avez vécu d'autres formes de violences sexuelles, seront considérés le voyeurisme / exhibitionnisme comme du harcèlement sexuel et les mutilations sexuelles comme des agressions sexuelles.

Les violences sexuelles au sein du couple seront plus amplement abordées par la suite !

Pour plus d'informations sur le plan légal : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-sexuelles#:~:text=Les%20violences%20sexuelles%20d%C3%A9signent%20tous,que%20vous%20ne%20d%C3%A9sirez%20pas.>

43. Pensez-vous avoir été, au cours de votre vie, victime de violence(s) sexuelle(s) ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non *Passer à la question 68*

44. Si oui, pouvez-vous indiquer à quelle(s) période(s) avez-vous été victime de violence(s) sexuelle(s) ?

Une seule réponse possible.

Avant mes 15 ans

Après mes 15 ans *Passer à la question 45*

Avant ET après mes 15 ans *Passer à la question 45*

L'enquête actuelle ne peut malheureusement pas traiter les questions relatives aux violences faites aux mineur.e.s. Nous ciblons exclusivement les violences subies après 15 ans. De fait, l'inceste et la pédocriminalité et la prise en charge de leurs victimes représentent un vaste sujet qui mériterait une étude spécifique et complémentaire.

Il s'agit pourtant d'un sujet crucial et nous espérons à l'avenir traiter également ces questions spécifiques.

VEUILLEZ CLIQUER SUR "SUIVANT" POUR PASSER AUX QUESTIONS SUIVANTES.

Pour les personnes ayant été (ou étant) victimes ou témoins de violences nous vous conseillons ces différents numéros d'informations et d'orientation dédiés à ces questions :

--> Le 119 (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger), gratuit 24h/24 ; <http://www.allo119.gouv.fr>

--> 3919 (Violences Femmes Info) ; <https://www.solidaritefemmes.org/>

--> 116 006 (France Victimes) ; <https://www.france-victimes.fr/>

--> 32 24 depuis un téléphonie fixe ou 01 44 93 30 74 depuis un portable (Fil Santé Jeunes) ; <http://www.filsantejeunes.com>

--> 0808 807 700 (Jeunes Violence Ecoute) ; <http://www.jeunesviolencesecoute.fr>

--> 0 800 08 11 11 (Mouvement Français pour le Planning Familial) ; <http://www.planning-familial.org/ouverture.php>

--> 02 99 54 44 88 (Numéro départemental dédié aux violences conjugales et intrafamiliales), 24h/24, 7 jours sur 7

Pour plus d'informations sur les associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

--> Les associations nationales : https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles#les_associations_nationales1

--> Trouver une association d'aide aux victimes près de chez vous : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/associations>

Pour signaler en ligne les violences dont vous avez été victime et/ou témoin :

--> <https://www.service-public.fr/cmi>

Violences
sexuelles
: AVANT
15 ANS

Passer à la question 68

Violences
sexuelles (2)
:
Harcèlement
sexuel

Rappel de la définition : Le harcèlement sexuel désigne des propos et/ou comportements répétés dans la durée à connotation sexuelle imposés par autrui ou encore pression grave (même non répétée) d'obtenir un acte sexuel au profit de l'auteur.e des faits ou d'un tiers.

Exemple : Recevoir de la part d'un collègue de travail des propositions sexuelles répétées ("Contre un petit massage, je fais ton travail à ta place" ; "Tu es libre ce soir pour un moment câlin ?") ou des gestes et commentaires déplacés sur son physique ("C'est quoi tes mensurations ?" ; "Tu as de jolies fesses", "mains baladeuses").

45. Avez-vous été victime de harcèlement sexuel ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non *Passer à la question 52*

Violences sexuelles (2) : Harcèlement sexuel

46. Combien de fois avez-vous été victime de ce type de violence(s) ? *

Une seule réponse possible.

1 fois

2 fois

3 fois et +

47. Combien de temps avez-vous subi du harcèlement sexuel ? *

Plusieurs réponses possibles.

Moins d'une semaine

Moins d'un mois

Plusieurs mois

Plusieurs années

48. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille

Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]

A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures

Au travail

Dans la rue et/ou dans les transports en commun

Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]

Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

49. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche
- Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e
- Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche
- Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine
- Un.e inconnu.e

50. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré les remarques et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu aux remarques en étant en colère
- J'ai répondu aux remarques de façon calme et/ou ironique

Autre : _____

51. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

**Violences
sexuelles (3) :**
**Agression(s)
sexuelle(s)**

Rappel de la définition : Une agression sexuelle se réfère à tout acte d'ordre sexuel sans pénétration imposé par autrui sur une zone intime (bouche, fesses, cuisses, poitrine, sexe).

Exemples : main aux fesses ou sur les seins, baiser forcé sur la bouche, attouchement sur le sexe, tentative de viol...

52. Avez-vous été victime d'agression(s) sexuelle(s) ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non *Passer à la question 58*

Violences sexuelles (2) : Agression(s) sexuelle(s)

53. Combien de fois avez-vous été victime d'agression(s) sexuelle(s) ? *

Une seule réponse possible.

1 fois

2 fois

3 fois et +

54. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille

Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]

A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures

Au travail

Dans la rue et/ou dans les transports en commun

Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]

Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

55. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche

Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e

Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche

Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine

Un.e inconnu.e

56. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat
- Je suis allé.e à l'hôpital et/ou voir un médecin

Autre : _____

57. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

**Violences
sexuelles
(4) :**
Viol(s)

Rappel de la définition : Un viol désigne un acte de pénétration sexuelle imposé par autrui ; la pénétration pouvant être buccale (bouche), vaginale (sexe) et anale (anus), et effectuée par le sexe de l'auteur.e, ses doigts ou un objet.

58. Avez-vous été victime de viol(s) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 64*

Violences sexuelles (4) : Viol(s)

59. Combien de fois avez-vous été victime de viol(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois et +

60. Où en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille
- Dans un (ou des) lieu(x) privé(s) [ex. chez soi, soirée chez des proches]
- A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures
- Au travail
- Dans la rue et/ou dans les transports en commun
- Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s) [ex. bar, boîte de nuit, salle de concert, festival]
- Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)

Autre : _____

61. Qui en a été l'auteur.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche
- Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e
- Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e proche
- Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine
- Un.e inconnu.e

62. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat
- Je suis allé.e à l'hôpital et/ou voir un médecin

Autre : _____

63. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

Violences sexuelles (5)

64. Pensez-vous que la (ou les) violence(s) sexuelle(s) que vous avez subie(s) a (ont) eu des conséquences négatives dans les domaines de votre vie suivants ? *

Plusieurs réponses possibles.

	1- Non, pas du tout	2	3	4- Oui, absolument
Votre santé physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre santé mentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie familiale [parent(s), conjoint(e), enfant(s)]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations amicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie professionnelle [relations au travail, efficacité, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie sociale [activités de loisirs, associatives, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

65. Après avoir pris conscience d'avoir été victime de violence(s) sexuelle(s), quel(s) comportement(s) avez-vous adopté(s) ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbé.e plus que ça
- J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence
- Je me suis isolé.e et pris de la distance avec mes proches
- J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail
- J'en ai parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en ai parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'ai entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me suis tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'ai appelé un numéro dédié pour en parler
- J'ai porté plainte
- Autre : _____

66. Si vous aviez pu agir autrement lorsque vous avez pris conscience d'avoir été victime de violence(s) sexuelle(s), quel(s) type(s) de comportement(s) auriez-vous préféré adopter ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Je n'aurais pas agi autrement
- J'en aurais parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en aurais parlé à un (ou des) professionnels de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'aurais entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me serais tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'aurais appelé un numéro dédié pour en parler
- J'aurais porté plainte

Autre : _____

67. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous raconter votre (ou vos) expérience(s) personnelle(s)

De quoi parle-t-on ?

Définition : Les violences conjugales désignent les violences économiques (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance), psychologiques (harcèlement moral, insultes, menaces), physiques (coups et blessures) et sexuelles (agressions sexuelles, viols, etc) ayant lieu dans le cadre d'une relation sentimentale.

L'auteur.e et la victime peuvent être mariés, pacsé.s, en concubinage ou bien séparés / divorcés.

Nous nous concentrons uniquement sur les personnes ayant elles-mêmes été victimes de violences conjugales. Ne sont donc pas concernées ici les personnes ayant été témoins, lorsqu'ils/elles étaient enfants, de violences conjugales entre leurs parents.

Pour plus d'informations sur le plan légal : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>

**Violences
conjugales
(1)**

68. Pensez-vous avoir été, au cours de votre vie, victime de violence(s) conjugale(s) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la section 33 (Parcours post-violence(s) et accompagnement).*

Violences
conjugales (2)
: Violences
économiques

Rappel de la définition : Les violences économiques, dans le cadre conjugal, désignent une privation de ressources financières et un maintien de la dépendance financière de la part d'un.e conjoint.e ou d'un.e ex-conjoint.e.

Exemple : Mon/Ma conjoint.e m'empêche de dépenser mon argent comme je le veux. Il/elle a le contrôle sur mon compte bancaire (code d'accès) et m'interdit d'y avoir accès.

69. Avez-vous été victime de violence(s) économique(s) de la part de votre conjoint.e ou ex-conjoint.e ? (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance) *

Une seule réponse possible.

Oui

Non *Passer à la question 74*

Violences conjugales (2) : Violences économiques

70. Combien de fois avez-vous été victime de violence(s) économique(s) ? *

Une seule réponse possible.

1 fois

2 fois

3 fois et +

71. Combien de temps avez-vous subi cette (ou ces) violence(s) économique(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

Moins d'une semaine

Moins d'un mois

Plusieurs mois

Plusieurs années

72. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat

Autre : _____

73. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

**Violences
conjugales (3) :**
**Violences
psychologiques**

Rappel de la définition : Les violences psychologiques, dans le cadre conjugal, désignent du harcèlement moral, des insultes et/ou menaces de la part d'un.e conjoint.e ou d'un.e ex-conjoint.e.

Exemple : Tous les jours mon/ma conjoint.e me dit que je ne suis une bonne à rien.

74. Avez-vous été victime de violence(s) psychologique(s) de la part de votre conjoint.e ou ex-conjoint.e ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 79*

Violences conjugales (3) : Violences psychologiques

75. Combien de fois avez-vous été victime de violence(s) psychologique(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
 2 fois
 3 fois et +

76. Combien de temps avez-vous subi cette (ou ces) violence(s) psychologique(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins d'une semaine
 Moins d'un mois
 Plusieurs mois
 Plusieurs années

77. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
 Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
 Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
 J'ai ignoré la violence et la personne
 Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
 Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
 J'ai répondu à la violence en étant en colère
 J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
 J'ai répondu à la violence par de la violence physique
 J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat

Autre : _____

78. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
 Quelques jours après
 Quelques semaines après
 Quelques mois après
 Plus d'un an après
 Plus de deux ans après
 Plus de trois ans après

Violences
conjugales (4) :
Violences
physiques (hors
cadre sexuel)

Rappel de la définition : Les violences physiques, dans le cadre conjugal, désignent des agressions physiques, telles que des coups, des blessures ou encore des bousculades volontaires, faites par un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e à l'encontre de la victime.

Ici, ne sont pas concernées les violences sexuelles qui seront abordées par la suite.

79. Avez-vous été victime de violence(s) physique(s) de la part de votre conjoint.e ou ex-conjointe ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non *Passer à la question 84*

Violences conjugales (4) : Violences physiques (hors cadre sexuel)

80. Combien de fois avez-vous été victime de violence(s) physique(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
 2 fois
 3 fois et +

81. Si les violences ont été commises plusieurs fois et dans la durée, combien de temps en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins d'une semaine
 Moins d'un mois
 Plusieurs mois
 Plusieurs années

82. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat
- Je suis allé.e à l'hôpital et/ou voir un médecin

Autre : _____

83. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

Violences
conjugales
(5) :
Violences
sexuelles

Rappel de la définition : Les violences sexuelles, dans le cadre conjugal, désignent du harcèlement sexuel (propos et/ou comportements répétés et/ou pression à connotation sexuelle imposés et non-consentis), des agressions sexuelles (actes d'ordre sexuel sans pénétration imposés et non-consentis), des viols (actes de pénétration sexuelle imposés et non-consentis).

Exemple : Mon/ma conjoint.e me force à avoir des relations sexuelles quand je n'en ai pas envie.

84. Avez-vous été victime de violence(s) sexuelle(s) de la part de votre conjoint.e ou ex-conjoint.e ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 89*

Violences conjugales (5) : Violences sexuelles

85. Combien de fois avez-vous été victime de violence(s) sexuelle(s) ? *

Une seule réponse possible.

- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois et +

86. Si les violences ont été commises plusieurs fois et dans la durée, combien de temps en avez-vous été victime ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins d'une semaine
- Moins d'un mois
- Plusieurs mois
- Plusieurs années

87. Comment avez-vous réagi sur le moment ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ca ne m'a pas ni touché.e ni perturbé.e
- Je ne me suis pas rendu.e compte sur le moment d'en être victime
- Je me suis senti.e mal mais je n'ai rien pu dire / faire
- J'ai ignoré la violence et la personne
- Je me suis éloigné.e physiquement de cette personne
- Je suis allé.e voir des proches et j'en ai parlé
- J'ai répondu à la violence en étant en colère
- J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique
- J'ai répondu à la violence par de la violence physique
- J'ai appelé la police et/ou suis allé.e au commissariat
- Je suis allé.e à l'hôpital et/ou voir un médecin

Autre : _____

88. A partir de quand avez-vous pris conscience d'avoir été victime de ce type de violence(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sur le moment
- Quelques jours après
- Quelques semaines après
- Quelques mois après
- Plus d'un an après
- Plus de deux ans après
- Plus de trois ans après

Violences conjugales (6)

89. Pensez-vous que la (ou les) violence(s) conjugale(s) que vous avez subie(s) a (ont) eu des conséquences négatives dans les domaines de votre vie suivants ? *

Plusieurs réponses possibles.

	1- Non, pas du tout	2	3	4- Oui, absolument
Votre santé physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre santé mentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie familiale [parent(s), conjoint(e), enfant(s)]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos relations amicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie professionnelle [relations au travail, efficacité, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre vie sociale [activités de loisirs, associatives, etc]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

90. Après avoir pris conscience d'avoir été victime de violence(s) conjugale(s), quel(s) comportement(s) avez-vous adopté(s) ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbé.e plus que ça
- J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence
- Je me suis isolé.e et pris de la distance avec mes proches
- J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail
- J'en ai parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en ai parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'ai entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me suis tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'ai appelé un numéro dédié pour en parler
- J'ai porté plainte

Autre : _____

91. Si vous aviez pu agir autrement lorsque vous avez pris conscience d'avoir été victime de violence(s) conjugale(s), quel(s) type(s) de comportement(s) auriez-vous préféré adopter ? (plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Je n'aurais pas agi autrement
- J'en aurais parlé à un (ou des) proche(s)
- J'en aurais parlé à un (ou des) professionnels de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)
- J'aurais entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)
- Je me serais tourné.e vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidé.e et accompagné.e
- J'aurais appelé un numéro dédié pour en parler
- J'aurais porté plainte

Autre : _____

92. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous raconter votre (ou vos) expérience(s) personnelle(s)

Parcours post-violence(s) et accompagnement

Cette partie de l'enquête a pour objectif de donner la parole aux victimes de violence(s) concernant leurs parcours de prises en charge, sur les plans judiciaire, médical, social et/ou psychologique.

Il est question ainsi d'identifier leurs parcours de recherche d'aide, d'absence de recherche ou de renoncement d'accompagnement dans ces différents domaines. Dès lors, les réponses permettront d'évaluer les manques, les opportunités et les besoins vis-à-vis de la prise en charge des victimes afin de mieux orienter l'action publique en vue de son amélioration.

VEUILLEZ CLIQUER SUR "SUIVANT" POUR ACCEDER AUX QUESTIONS.

Parcours judiciaire (1) : Dépôt(s) de plainte(s)

Ici, vous serez questionné.e sur votre engagement ou non dans une procédure judiciaire suite à la (ou aux) violence(s) subie(s), ainsi que sur l'accompagnement dont vous avez éventuellement bénéficié (ex. Aide aux démarches juridiques).

93. Suite à la (ou aux) violence(s) vécue(s), avez-vous porté plainte contre l'auteur.e des faits ? *

Une seule réponse possible.

- Oui, j'ai porté plainte
- Non, mais j'envisage de porter plainte
- Non, je n'envisage pas de porter plainte *Passer à la question 98*

94. Si vous avez subi différentes violences, avez-vous porté (ou allez-vous porter) plainte plusieurs fois ?

Une seule réponse possible.

- Oui, j'ai porté plainte à plusieurs reprises ou j'envisage de le faire
- Non, je n'ai porté plainte (ou n'envisage de le faire) qu'une fois concernant une (ou des) violence(s) spécifique(s)
- Non, je n'envisage pas de porter plainte pour aucune des violences vécues
Passer à la question 98

Parcours judiciaire (2) : Dépôt(s) de plainte(s)

95. Pour quel(s) type(s) de violence(s) avez-vous porté (ou allez-vous porter) plainte ?
(plusieurs réponses possibles) *

Plusieurs réponses possibles.

- Violence(s) sexiste(s)
- Violence(s) sexuelle(s)
- Violence(s) conjugale(s)

96. Avez-vous finalement décidé de retirer votre plainte ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

97. Si oui, pourquoi ?

Passer à la question 99

Parcours judiciaire (3) : Pas de dépôt de plainte

98. Suite à la (ou aux) violence(s) subie(s), pourquoi n'avez-vous pas porté plainte ou n'envisagez-vous pas de le faire ?

Passer à la question 117

Parcours judiciaire (4) : Dépôt(s) de plainte(s)

99. Si vous avez porté plainte, combien de temps s'est-il écoulé entre votre prise de conscience d'avoir été victime de violence(s) et votre démarche de dépôt de plainte ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Quelques jours
 Quelques semaines
 Quelques mois
 Entre 1 et 2 ans
 Entre 2 et 5 ans
 Plus de 5 ans

100. Avez-vous été accompagné.e dans votre démarche de dépôt de plainte ? *

Une seule réponse possible.

- Non, j'ai fait (ou je vais faire) la démarche seul.e *Passer à la question 104*
 Oui, j'ai été (ou je vais être) accompagné.e par un (ou des) proche(s)
Passer à la question 103
 Oui, j'ai été (ou je vais être) accompagné.e par un.e professionnel.le et/ou une structure d'aide spécialisée (ex. association)

Parcours judiciaire (5) : Dépôt(s) de plainte(s) et accompagnement

101. Par quel type de professionnel.le(s) (ex. psychologue, juriste, médecin) et/ou quelle(s) structure(s) avez-vous été (ou êtes-vous / allez-vous être) accompagné.e ? [Veuillez indiquer le nom et la ville de la (ou des) structure(s) : ex. SOS Victimes, Rennes ; Bureau d'aide aux victimes, Rennes] *
-

102. Concernant votre accompagnement dans cette démarche, avez-vous été satisfait.e de : *

Plusieurs réponses possibles.

	1 - Pas du tout satisfait.e	2 - Peu satisfait.e	3 - Plutôt satisfait.e	4 - Très satisfait.e
L'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations données et les réponses à vos questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du (ou des) service(s) proposé(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fréquence du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'apport de stratégies et d'outils pour faire face à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Parcours judiciaire (5) : Dépôt(s) de plainte(s) et accompagnement

103. Pourquoi avez-vous choisi d'être accompagné.e dans votre démarche de dépôt de plainte ?

Passer à la question 105

Parcours judiciaire (6) : Dépôt(s) de plainte(s) et absence d'accompagnement

104. Pourquoi n'êtes-vous pas (ou n'avez-vous pas été) accompagné.e dans votre démarche de dépôt de plainte ?

Plusieurs réponses possibles.

- Je n'en ai parlé à personne et ne souhaite pas en parler
- Je n'ai trouvé personne pour m'accompagner dans cette démarche
- Je n'ai (ou n'avais) ni besoin ni envie d'aide
- Je ne savais pas qu'il y avait des structures et/ou professionnels pouvant m'aider

Autre : _____

Parcours judiciaire (7) : Procédure post-plainte(s)

105. Le dépôt de plainte a-t-il abouti à une procédure judiciaire ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 116*
- Je n'ai pas encore de nouvelle à ce sujet *Passer à la question 116*

Parcours judiciaire (8) : Procédure et accompagnement

106. Si le dépôt de plainte a abouti à une procédure judiciaire, avez-vous été (ou êtes-vous) pris.e en charge par un.e professionnel.le et/ou une structure d'aide spécialisée ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non *Passer à la question 115*

Parcours judiciaire (9) : Procédure et accompagnement

107. Par quel type de professionnel.le(s) (ex. psychologue, juriste, médecin) et/ou quelle(s) structure(s) avez-vous été (ou êtes-vous) accompagné.e ? [Veuillez indiquer le nom et la ville de la (ou des) structure(s) : ex. SOS Victimes, Rennes ; Bureau d'aide aux victimes, Rennes] *

108. Combien de temps s'est-il écoulé entre votre prise de conscience d'avoir été victime de violence(s) et la recherche de prise en charge sur le plan judiciaire ? *

Une seule réponse possible.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Quelques mois
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Plus de 5 ans

109. Concernant votre accompagnement durant cette procédure, avez-vous été satisfait.e de : *

Plusieurs réponses possibles.

	1 - Pas du tout satisfait.e	2 - Peu satisfait.e	3 - Plutôt satisfait.e	4 - Très satisfait.e
L'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations données et les réponses à vos questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du (ou des) service(s) proposé(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fréquence du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'apport de stratégies et d'outils pour faire face à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

110. Pourquoi avez-vous choisi d'être accompagné.e durant cette procédure judiciaire ?

111. Avez-vous (ou allez-vous) finalement renoncé à votre prise en charge sur le plan judiciaire ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

112. Si oui, pourquoi ?

113. Avez-vous bénéficié (ou bénéficiez-vous) d'aide(s) financière(s) durant cette procédure judiciaire ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

114. Si oui, de quelle(s) source(s) ?

Une seule réponse possible.

Aide financière par des proches

Aide juridique

Autre : _____

Passer à la question 116

Parcours judiciaire (10) : Procédure et absence d'accompagnement

115. Pourquoi n'êtes-vous pas (ou n'avez-vous pas été) accompagné.e durant cette procédure judiciaire ?

Plusieurs réponses possibles.

Je n'en ai parlé à personne et ne souhaite pas en parler

Je n'ai trouvé personne pour m'accompagner dans cette démarche

Je n'ai (ou n'avais) ni besoin ni envie d'aide

Je ne savais pas qu'il y avait des structures et/ou professionnels pouvant m'aider

Autre : _____

Parcours judiciaire (11) : Remarques

116. Avez-vous des propositions et des suggestions pour améliorer l'accompagnement sur le plan judiciaire, que ce soit dans la démarche de dépôt de plainte ou durant la procédure judiciaire ?

Parcours sanitaire (1) : Prise en charge médicale post-violence(s)

117. Suite à la (ou aux) violence(s) subie(s), avez-vous bénéficié d'une prise en charge médicale pour constater les conséquences physiques de cette (ou ces) violence(s) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 119*
- Non

Parcours sanitaire (2) : Absence de prise en charge post-violence(s)

118. Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié d'une prise en charge pour constater les conséquences physiques de la (ou des) violence(s) subie(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

- La (ou les) violence(s) subie(s) n'ont pas eu conséquence visible sur le plan physique
- Je ne savais pas qu'il existait des professionnels et/ou structures pouvant permettre une telle constatation
- J'ai eu peur que l'on m'ausculte et que l'on voit les conséquences physiques de la (ou des) violence(s) subie(s)
- Ce n'était pas possible pour moi d'aller faire constater les conséquences physiques de la (ou des) violence(s) subie(s) pour des raisons pratiques (ex. impossible de me déplacer)
- Je n'ai pas pris conscience sur le moment qu'il aurait fallu faire constater les conséquences physiques de la (ou des) violence(s) subie(s)

Autre : _____

Passer à la question 123

Parcours sanitaire (3) : Prise en charge post-violence(s)

119. Combien de temps s'est-il écoulé entre votre prise de conscience d'être victime de violence(s) et votre démarche de constatation médicale des conséquences physiques de la (ou des) violence(s) subie(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Quelques jours
 Quelques semaines
 Quelques mois
 Entre 1 et 2 ans
 Entre 2 et 5 ans
 Plus de 5 ans

120. Vers quel type de professionnel.le (ex. médecin généraliste, médecin hospitalier, gynécologue) et/ou vers quelle(s) structure(s) vous-êtes vous tourné.e pour faire constater la (ou les) violence(s) ? [Veuillez indiquer le nom et ville de la structure. Ex. Unité Médico-Judiciaire, Rennes] *

121. Concernant votre prise en charge médicale de constatation de la (ou des) violence(s) subie(s), avez-vous été satisfait.e de : *

Plusieurs réponses possibles.

	1 - Pas du tout satisfait.e	2 - Peu satisfait.e	3 - Plutôt satisfait.e	4 - Très satisfait.e
L'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations données et les réponses à vos questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du (ou des) service(s) proposé(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fréquence du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'apport de stratégies et d'outils pour faire face à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

122. Avez-vous des propositions et des suggestions pour améliorer ce type de prise en charge ?

Parcours social (1)

:

Accompagnement social post-violence(s)

L'accompagnement social se réfère à l'aide sociale, c'est-à-dire à l'ensemble des prestations sociales dont peuvent bénéficier les personnes en situation de précarité afin de les aider à subvenir aux premières nécessités de subsistance : aide au logement, aide financière, aide aux démarches administratives, aide alimentaire, etc.

123. Suite à la (ou aux) violence(s) subie(s), avez-vous bénéficié (ou bénéficiez-vous) d'une (ou d') aides sociale(s) ? *

Une seule réponse possible.

Oui *Passer à la question 125*

Non

Parcours social (2) : Absence d'accompagnement post-violence(s)

124. Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié (ou ne bénéficiez-vous pas) d'une aide sociale ?

Passer à la question 132

Parcours social (3) : Accompagnement post-violence(s)

125. Combien de temps s'est-il écoulé entre votre prise de conscience d'être victime de violence(s) et votre recherche d'aide sociale ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Quelques mois
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Plus de 5 ans

126. De quel(s) type(s) d'aide sociale avez-vous bénéficié (ou bénéficiez-vous) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un accès à un hébergement d'urgence
- Un accès à un logement social
- Un suivi avec un.e assistant.e social.e
- Une aide aux démarches administratives
- Une (ou plusieurs) aide(s) financière(s)
- Une aide alimentaire
- Une aide à la parentalité

Autre : _____

127. Par quelle(s) structure(s) d'aide sociale avez-vous été (ou êtes-vous) accompagné.e ? [Veuillez indiquer le nom et la ville + quartier de la structure. Ex. CDAS, Villejean St-Martin, Rennes] *

128. Concernant votre accompagnement, avez-vous été satisfait.e de : *

Plusieurs réponses possibles.

	1 - Pas du tout satisfait.e	2 - Peu satisfait.e	3 - Plutôt satisfait.e	4 - Très satisfait.e
L'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations données et les réponses à vos questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du (ou des) service(s) proposé(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fréquence du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'apport de stratégies et d'outils pour faire face à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

129. Avez-vous (ou allez-vous) finalement renoncé à votre accompagnement social ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

130. Si oui, pourquoi ?

131. Avez-vous des propositions et des suggestions pour améliorer ce type d'accompagnement ?

Parcours psychique (1) : Accompagnement psychologique

132. Suite à la (ou aux) violence(s) subie(s), avez-vous bénéficié (ou bénéficiez-vous) d'un accompagnement psychologique ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 134*
- Non

Parcours psychique (2) : Absence d'accompagnement psychologique

133. Pourquoi n'avez-vous pas bénéficié (ou ne bénéficiez-vous pas) d'accompagnement psychologique ?

Passer à la question 141

Parcours psychique (3) : Accompagnement psychologique

134. Combien de temps s'est-il écoulé entre votre prise de conscience d'être victime de violence(s) et votre recherche d'accompagnement psychologique ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Quelques jours
- Quelques semaines
- Quelques mois
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Plus de 5 ans

135. Par quel(s) type(s) de professionnel.le(s) avez-vous été (ou êtes-vous) suivi.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un.e médecin psychiatre
- Un.e psychologue
- Un.e autre thérapeute (ex. hypnose, EMDR)

Autre : _____

136. Votre accompagnement psychologique s'est déroulé (ou se déroule) : *

Plusieurs réponses possibles.

En cabinet libéral

Dans une structure spécialisée (ex. association, CMP)

Autre : _____

137. Si vous avez été (ou êtes) accompagné.e dans une structure spécialisée, laquelle ? [Veuillez indiquer le nom, la ville de la structure. Ex. CMP, CHGR, Rennes]

138. Concernant votre accompagnement psychologique, avez-vous été satisfait.e de :

Plusieurs réponses possibles.

	1 - Pas du tout satisfait.e	2 - Peu satisfait.e	3 - Plutôt satisfait.e	4 - Très satisfait.e
L'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations données et les réponses à vos questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du (ou des) service(s) proposé(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fréquence du suivi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'apport de stratégies et d'outils pour faire face à la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

139. Au cours de votre vie, avez-vous bénéficié de plusieurs accompagnements psychologiques ? (ex. thérapie en discontinu dans le temps) *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

140. Concernant les structures spécialisées (ex. CMP), avez-vous des propositions et des suggestions pour améliorer l'accompagnement psychologique ?

Un lieu idéal pour l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales

141. Pourriez-vous décrire, en quelques mots, ce qui serait, selon vous, un lieu d'accueil et d'accompagnement idéal pour les victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales ?

142. Selon vous, un tel lieu idéal serait avant tout : *

Plusieurs réponses possibles.

1. Un lieu de ressources (documentation), de prévention et de sensibilisation sur ces formes de violences, ouvert à tous les publics

2. Un lieu de premier accueil et d'orientation vers d'autres structures et/ou professionnels spécialisés, ouvert aux victimes de violences

3. Un lieu de prise en charge immédiate des victimes de violences

4. Un lieu de prise en charge longue durée des victimes de violences

Autre : _____

143. Parmi les propositions citées ci-dessus, quelles sont les deux réponses qui vous paraissent les plus importantes ? (Veuillez indiquer les chiffres correspondant. Ex : 1 ; 3) *

144. Dans ce lieu idéal, quel(s) type(s) d'accompagnement(s) serait selon vous à prioriser ? *

Plusieurs réponses possibles.

- 1. Un accompagnement sur le plan judiciaire
- 2. Un accompagnement sur le plan médical
- 3. Un accompagnement sur le plan social
- 4. Un accompagnement sur le plan psychologique
- 5. Une aide à la parentalité
- 6. Un accompagnement global sur tous les plans (judiciaire, médical, social, psychologique)

Autre : _____

145. Parmi les propositions citées ci-dessus, pouvez-vous classer par ordre de priorité les 3 réponses qui sont pour vous les plus importantes ? (Veuillez indiquer les chiffres correspondants. Ex : 3 ; 4 ; 6) *

146. Concernant les besoins pratiques vis-à-vis de ce lieu idéal, lesquels seraient pour vous les plus importants ? *

Plusieurs réponses possibles.

- 1. La facilité d'accès (ex. accessible en transport en commun, lieu en centre ville)
- 2. La visibilité (ex. campagne de communication importante sur son existence)
- 3. La discrétion (ex. adresse communiquée sur demande aux victimes)
- 4. La gratuité des accompagnements et services proposés
- 5. La sécurité du lieu (ex. présence d'un.e agent de sécurité à l'entrée)
- 6. L'ouverture le soir (ex. de 18h à 22h)
- 7. L'ouverture le week-end
- 8. Le regroupement de tous les professionnels sur le même lieu

Autre : _____

147. Parmi les propositions citées ci-dessus, pouvez-vous classer par ordre de priorité les 3 réponses qui sont pour vous les plus importantes ? (Veuillez indiquer les chiffres correspondants. Ex : 4 ; 6 ; 8) *

148. En plus d'un accompagnement individuel, parmi ces différentes propositions, qu'aimeriez-vous trouver dans ce lieu idéal ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Un espace informel d'échanges et de rencontres
- Un espace de détente et de repos (ex. boire un café, un thé, être au chaud)
- Des groupes de parole et/ou ateliers thérapeutiques
- Des activités de loisirs en groupe (ex. arts plastiques, danse, bricolage, etc)
- Des activités de loisirs hors du lieu (ex. sorties en forêt, à la mer, etc)

Autre : _____

Vous êtes victime ou témoin de violence(s) sexiste(s), sexuelle(s) et/ou conjugale(s) et vous avez besoin d'aide ?

Les numéros d'urgence (gratuits et accessibles 24h/24) :

- > 17 (police et gendarmerie)
- > 114 (pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques et/ou dysphasiques)
- > 112 (services d'urgence européens)
- > 15 (SAMU - urgences médicales)
- > 18 (pompiers)

Les numéros d'écoute, d'information et d'orientation :

--> 3919 (Violences Femmes Info) : numéro vert national anonyme et gratuit ; www.solidaritefemmes.org

--> 0 800 05 95 95 (Viols-Femmes-Informations, Collectif féministe contre le viol) : numéro vert gratuit depuis un poste fixe en France et dans les DOM-TOM, accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h ; www.cfcv.asso.fr

--> 0800 08 11 11 « Sexualités, Contraception, IVG » (Mouvement Français pour le Planning Familial) : numéro vert national anonyme et gratuit, accessible du lundi au samedi de 9h au 20h en France métropolitaine ; www.planning-familial.org

--> 116006 (France Victimes) : numéro vert national, accessible 7 jours sur 7 de 9h à 19h ; www.france-victimes.fr

--> 119 (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger), gratuit 24h/24 ; <http://www.allo119.gouv.fr> (pour les victimes mineures)

--> 02 99 54 44 88 (Numéro départemental dédié aux violences conjugales et intrafamiliales), 24h/24, 7 jours sur 7

Vous pouvez également trouver toutes les informations nécessaires sur les associations nationales de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ici : https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles#les_associations_nationales1

Où trouver une association d'aide aux victimes près de chez vous ici : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/associations>

Vous pouvez également signaler en ligne la (ou les) violence(s) que vous avez subies ou dont vous avez été témoin, ou simplement poser des questions via un chat à des policiers ou gendarmes formés à ces sujets sur la plateforme suivante, anonyme et gratuite : <https://www.service-public.fr/cmi> (à tout moment, vous pouvez quitter rapidement le site et l'historique de navigation sera effacé).

FIN DU
QUESTIONNAIRE
- Page de
prévention :
informations
pratiques

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms